



PCF Rive Droite

Lettre ouverte,

À Madame Conchita LACUEY, Députée de la 4^e circonscription de la Gironde,

À nos concitoyens,

Madame la Députée,

La loi El Khomri déconstruit le Code du Travail, en particulier :

- L'inversion de la hiérarchie des normes et la suppression du principe des dispositions les plus favorables vont permettre de faire primer l'accord d'entreprise sur la loi ou l'accord de branche. Le Code du travail, aujourd'hui plancher commun à tous, va devenir à géométrie variable ; le SMIC ne sera pas garanti.

- La réforme des licenciements économiques, va permettre de licencier sous la seule volonté du patron.

- L'extension des accords de compétitivité va permettre d'imposer une augmentation du temps de travail sans augmentation de salaire, d'avantage de flexibilité dans les horaires, du travail de nuit, des mesures de mobilité... le salarié qui refusera que les clauses de son contrat de travail soient modifiées sera tout simplement licencié.

En conclusion, il n'y a rien, dans ce projet de loi, qui ressemble à du progrès social. Vous n'avez pas voté contre, n'avez pas été l'une des Parlementaires qui ont écrit leur désaccord au Président Hollande, et la démocratie a été bafouée avec le 49-3 que vous avez applaudi : ça ne passe pas !

Le gouvernement doit suspendre le débat parlementaire sur la loi travail et ouvrir la négociation avec les syndicats ! D'autres choix sont possibles. La loi El Khomri est la loi du MEDEF. C'est aussi une loi directement proposée par l'Europe. Pour combattre le chômage et le dumping social, nous avons besoin d'une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation, d'une réduction du temps de travail, de lutter contre les coûts de la finance et du capital, comme celle qu'élaborent les parlementaires communistes.

L'entêtement du gouvernement que vous soutenez est une preuve qu'il est aux abois, lâché par celles et ceux qui l'ont porté au pouvoir (plus de 60 % des français rejettent cette loi travail).

L'obstination du gouvernement ouvre la porte à la droite et à l'extrême droite pour s'emparer du pouvoir dans moins d'un an et mettre en œuvre une politique de régressions sociales et démocratiques incommensurables.

Devant cet immense danger, quelle position allez-vous adopter Madame la Députée ?

Devant cet immense danger, la mobilisation sociale contre la destruction du Code du travail est une chance pour la France et pour la gauche. Face à l'autoritarisme du gouvernement, la mobilisation qui grandit porte une logique d'espoir pour la défense des principes d'égalité, de solidarité et de fraternité, fondements de notre pacte républicain. Face à l'exploitation des peurs et des divisions de la société française, elle défend l'action collective des salarié-e-s, de la jeunesse, des citoyen-ne-s.

C'est pourquoi nous appelons à soutenir la mobilisation, et à se rassembler : à la fois pour que soit retirée cette loi inique, et pour que se construise, pour ce qui nous concerne un nouveau Front populaire, à partir d'un débat entre les citoyens de la 4^e circonscription de la Gironde.

Les communistes de la 4^e circonscription